

## *Engagements et ressources*

La capacité du Canada de respecter ses divers engagements en matière de défense dépend des ressources économiques nationales et du degré de priorité accordé aux demandes de fonds de la Défense par rapport aux autres besoins auxquels on presse le gouvernement fédéral de répondre. À l'heure actuelle, il semble que le budget de la Défense sera réduit; au mieux, il demeurera stable.

Le ministère de la Défense nationale devra donc gérer ses fonds très judicieusement. Il réalisera sans doute des économies importantes en réduisant les effectifs des Forces canadiennes en Europe et ici au pays. Au cours des années à venir, les autorités de la Défense affronteront aussi une autre tâche vitale, à savoir couper certains des très lourds budgets accordés à l'infrastructure et au soutien. Il sera essentiel également d'attribuer moins au budget du Personnel, de l'Exploitation et de l'Entretien (P, E et E), et davantage aux immobilisations. Les forces armées doivent posséder du matériel moderne efficace pour garantir leur viabilité dans l'avenir en tant qu'organisation militaire.

### *Une nouvelle structure pour les Forces canadiennes*

Il faut une nouvelle structure pour les Forces canadiennes qui devra être en place d'ici 1995 environ, et il conviendra de l'établir en fonction des paramètres suivants :

1. En Europe, déployer un groupe-bataillon d'infanterie ou de parachutistes, avec les unités de soutien nécessaires, dans le cadre d'une force militaire multinationale de l'OTAN. Le groupe-bataillon compterait environ 2 000 membres.
2. Laisser le 1<sup>er</sup> Groupe aérien du Canada en Europe, mais en le limitant à un escadron de vingt-quatre *CF-18*, au lieu de deux.